



AVIS

Conformément à l'article 15 de la Loi sur l'administration des communes et
aux articles 18 et suivants de son règlement,
le Conseil municipal de la Commune de Carouge est convoqué en séance ordinaire
le 19 février 2026 à 18h30,
à la Maison Delafontaine, 24 rue Jacques-Dalphin, 1227 Carouge

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2026
2. Communications du Conseil administratif
3. Communications du Bureau du Conseil municipal

Propositions du Conseil administratif

4. Délibération administrative **DA 013-2026 R** : Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 2'914'000.— (dont CHF 138'750.— d'activation de prestations effectuées par le personnel communal) pour la rénovation et la mise en conformité sécurité-énergie du groupe scolaire Jacques-Dalphin, sise 33 rue Jacques-Dalphin, parcelle N° 282, propriété de la Ville de Carouge

Propositions des membres du Conseil municipal

5. Motion **MO 003-2025 R** : « Pour l'organisation d'activités estivales pour les enfants et les adolescents de la commune »
6. Postulats
7. Résolutions
8. Pétition **PE 003-2025 R** : « Sécuriser les circuits et espaces piétonniers »
9. Questions

Le Président
Michel Baud

Indication pour le public

La séance peut aussi être suivie à distance et en direct à partir du site internet de la Ville de Carouge :

<https://www.carouge.ch/agenda-des-seances-pv-et-deliberations-du-conseil-municipal> Carouge, le 12 février 2026